



FCP Actions de droit français









COMMENTAIRE DE GESTION



Dépasser le stade des promesses perpétuelles

Le récent rapport⁽¹⁾ de l'Agence Internationale de l'Energie "Net Zero by 2050, a roadmap for the Global Energy Sector" qui préconise l'arrêt des nouveaux investissements dans le secteur des énergies fossiles devrait, s'il était suivi d'effet, conduire à une hausse des prix du pétrole au cours des prochaines années et accélérer la diversification des sources d'énergie (encore 80 % liés aux combustibles fossiles aujourd'hui). Sa mise en œuvre supposerait, au plan international, de remettre en cause une partie des fondamentaux du modèle de développement économique actuel, en particulier sa dimension productiviste.

Le nouveau scénario préconisé par l'agence vise à ce que l'organisation énergétique mondiale (les trois quart des émissions de gaz à effet de serre) atteigne un niveau net zéro en termes d'émissions de dioxyde de carbone d'ici 2050. Si les émissions devaient rester nulles à partir de cette date, cela conduirait avec une probabilité de 50 % à limiter l'augmentation de la température à moins de 1,5 °C d'ici à 2100. Dans le même temps, le scénario montre les actions nécessaires pour que les émissions cumulées de gaz à effet de serre, entre 2019 et 2070, ne dépassent pas 500 Gt (vs des émissions de GES annuelles, en 2019, qui ont atteint 35 Gt) et écarte les compensations (NBS : Nature Base Solutions comme celles préconisées par TotalEnergies avec son projet de développement forestier au Congo).

Ce rapport qui nourrira les travaux de la COP26 qui se réunira en novembre prochain est beaucoup plus exigeant (environ 40 % plus contraignant en termes d'émission de carbone) que celui du développement soutenable précédemment retenu.

Il repose en particulier sur : 1% une multiplication par vingt de la capacité solaire photovoltaïque et par onze de l'énergie éolienne d'ici 2050 ; 2% le gel de l'exploitation de tout nouveau gisement de pétrole, de gaz ou de charbon qui aboutirait à une baisse de la production des raffinerie de 85 % entre 2020 et 2050 et de 90 % de la demande de charbon et 3°/ une part de marché à la vente des véhicules électriques de 60 % en 2030 (vs 5 % aujourd'hui).

L'efficacité énergétique (quotient de la consommation d'énergie au PIB) est un élément essentiel de cette feuille de route, avec un taux annuel d'amélioration de l'intensité énergétique de 4% en moyenne jusqu'en 2030, soit environ 3 fois plus que le taux actuel. Dans ce cadre, les investissements de votre fonds dans les énergéticiens se caractérisent par un mix de « pure players » d'énergies renouvelables (Aker Offshore dans l'éolien en eaux profonds, Voltalia dans le domaine de l'énergie solaire) et d'investissements dans des acteurs généralistes à forte orientation renouvelable (ENEL, EDP), l'ensemble représentant 10 % de l'actif de S.YTIC.

Avec une performance positive voisine de +0,8 %⁽²⁾ sur le mois, le fonds a bénéficié des progressions de Nexus (applications médicales), Cellnex (Tours de télécommunication), Saint Gobain et Rockwool (isolation, rénovation des bâtiments). Il a par contre été freiné par les baisses de Pharmagest (Applications médicales) et Chegg (éducation en ligne).

La note ESG⁽³⁾ moyenne pondérée du portefeuille s'est légèrement dégradée à 28 % (vs. 27 % le mois précédent), principalement en raison d'une augmentation de la pondération des lignes en H&M et Carrefour dont les profils de risque ESG sont plus élevés que la moyenne du portefeuille (notes ESG respectives de 54 % et 44 %).

(1) Lien vers le rapport : https://iea.blob.core.windows.net/assets/4482cac7-edd6-4c03-b6a2-8e79792d16d9/NetZeroby2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector.pdf (2) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin - Rédigé le 01/06/2021

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion		SOFIDY SAS						
Gérant		Laurent Saint Aubin						
Date de création		Mars 2018						
Nature juridique		FCP						
Code ISIN Part P		FR0013267382						
	Part I	FR0013267390						
	Part GI	FR0013267408						
Agrément AMF		nº FCP20170332						
Classification		Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs		Thématique						
Indice de référence		STOXX Europe 600						
Horizon de placement		> 5 ans						
Échelle de risque		1 2 3 4 5 6 7						
Éligible Assurance vie		Oui						
Éligible PEA		Oui						

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	23,8 %	26,1 %	24,6 %	30,4 %
Volatilité	14,4 %	13,7 %	13,8 %	16,4 %
Ratio de Sharpe	1,69	1,94	1,82	n.d.
Tracking error (risque relatif)	10,9 %	8,1 %	8,0 %	n.d.
Alpha	3,7 %	4,1 %	2,4 %	n.d.
Bêta	0,67	0,73	0,73	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

Au 31 mai 2021



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

HISTORIQUE DE LA VARIATION DE VL

	Depuis l'origine (1)	2018 (1)	2019	2020	Janv21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part GI	+36,1%	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+0,3 %	-1,3 %	+5,2 %	+3,5 %	+0,9 %								+8,6 %
Indice	+26,6 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	-0,7 %	+2,4 %	+6,4 %	+2,2 %	+2,6 %								+13,5 %
VL(€)	1000,00	829,50	1133,81	1 252,91	1 256,61	1 239,66	1 303,69	1 349,59	1 361,09								1 361,09
	Depuis l'origine (2)	2018 (2)	2019	2020	Janv21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part I	+37,9 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+0,3 %	-1,4 %	+5,1%	+3,5 %	+0,8 %								+8,4 %
Indice	+33,2 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	-0,7 %	+2,4 %	+6,4 %	+2,2 %	+2,6 %								+13,5 %
VL(€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 274,74	1 256,75	1 321,24	1 367,37	1 378,61								1 378,61
	Depuis l'origine (1)	2018 (1)	2019	2020	Janv21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part P	+28,3 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1%	+0,2 %	-1,5 %	+5,0 %	+3,4 %	+0,7 %								+8,0 %
Indice	+26,6 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	-0,7 %	+2,4 %	+6,4 %	+2,2 %	+2,6 %								+13,5 %
VL(€)	100,00	81,43	108,90	118,84	119,07	117,33	123,22	127,41	128,34								128,34

(1) Depuis le 24/04/2018. (2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Au 31 mai 2021

	Fonds
Schneider Electric	6,3 %
Cellnex	5,9 %
Saint-Gobain	5,6 %
Enel	4,7 %
Tomra Systems	4,4 %
Eiffage	4,3 %
Halma Plc	3,6 %
Spie	3,5 %
Alstom	3,3 %
ID Logistics	2,9 %

EXPOSITION DU PORTEFEUILLE

Au 31 mai 2021

Devises (y compris cash)		Secteurs (1)		Géographique (1)	
Euro	76 %	Biens et services industriels	33 %	France	20 %
Couronne norvégienne	6 %	Services aux collectivités	21 %	Etats-Unis	13 %
Livre Sterling	6 %	Constructions et matériaux	21 %	Allemagne	9 %
Dollar américain	4 %	Technologie	13 %	Royaume-Uni	6 %
Autres	8 %	Autres	13 %	Autres ⁽²⁾	52 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement l'Espagne (7 %), l'Italie (5 %), le Pays-Bas (3 %), le Brésil (2 %), la Belgique (2 %) et le Portugal (1 %).

DONNEES DE L'OPCVM

Au 31 mai 2021

	Part GI	Part I	Part P			
Nombre de parts	14 893,018	2 584,830	9 547,131			
Valeur liquidative	1 361,09	1 378,61	128,34			
Actif net	25 059 533					

FRAIS ET COMMISSIONS

Part P	2,20 %
Part I	1,10 %
Part GI	0,75 %
Part P	jusqu'à 2,5 %
Part I	jusqu'à 1,0 %
Part GI	Néant
ce**	20 %
Part P	1 part
Part I	100 parts
Part GI	1000 parts
	Part I Part GI Part P Part I Part GI ce** Part P Part I

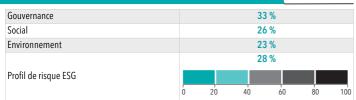
^{*} Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

^{** 20 %} TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».



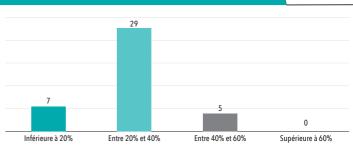
Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC



La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

RÉPARTITION DES NOTES ESG DES ÉMETTEURS DU PORTEFEUILLE



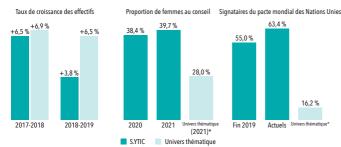
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	18 %	2 %	10 %	11 %
HighCo	14 %	21 %	13 %	15 %
Orsted	13 %	29 %	5 %	15 %
Accell Group	25 %	11 %	8 %	16 %
Nexus	27 %	3 %	19 %	17 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
H&M	43 %	64 %	58 %	54 %
Inwit	56 %	38 %	35 %	44 %
Carrefour	45 %	47 %	40 %	44 %
Vinci	32 %	41 %	56 %	42 %
Saint-Gobain	41 %	53 %	28 %	40 %

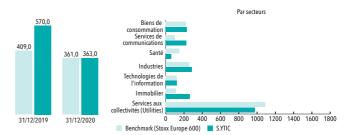
MESURES D'IMPACT



* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 281 valeurs au 31/03/2021. Les données pour l'univers sont issues de multiples sources : Bloomberg, Sustainalytics, la base de données du UN Global Compact, les rapports annuels des entreprises. Le taux de couverture de l'univers est de 91% pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 74% pour la proportion de femmes au conseil et de 64% pour le taux de croissance des effectifs.

EMPREINTE CARBONE





Source : données annuelles au 31/12/2020 fournies par Trucost et relatives à l'intensité carbone moyenne pondérée du fonds S.YTIC comparée à celle de son indice de référence

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référez au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

COMMENT SOUSCRIRE ?

Vous pouvez souscrire au FCP S.YTIC :

- Au sein de votre compte titre en vous rapprochant de votre banque ou de votre intermédiaire financier habituel.
- En unité de compte dans le cadre de votre Assurance vie. Pour connaître la liste des contrats d'assurance-vie référençant le FCP S.YTIC, vous pouvez contacter le Service des Associés de SOFIDY au 01 69 87 02 00.

Le document d'information clé pour l'investisseur et le prospectus du FCP S.YTIC décrivant l'ensemble des caractéristiques du fonds sont disponibles sur : www.sofidy.com

À PROPOS DE SOFIDY

Depuis 1987, SOFIDY conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCI, SIIC, Sociétés Civiles, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerce, et de bureaux. Premier acteur indépendant sur le marché des SCPI* avec 6,7 milliards d'euros sous gestion au 31/12/2020, SOFIDY est un gestionnaire d'actifs de référence en France et en Europe. Agréée par l'AMF, SOFIDY est régulièrement distinguée pour la qualité et la régularité des performances de ses fonds. SOFIDY gère pour le compte de plus de 50 000 épargnants, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier constitué de plus de 4 200 actifs immobiliers. SOFIDY est une filiale de Tikehau Capital.

* Source : IEIF - 2020.

Abonnez-vous à toutes nos publications et retrouvez l'intégralité des Points Marché, Reporting Mensuels et Interviews vidéos de Laurent Saint Aubin sur www.sofidy.com





Suivez-nous

www.twitter.com/sofidy

www.linkedin.com/company/groupe-sofidy

www.youtube.com/sofidy-am

www.sofimap.fr

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/05/2021. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription.

Rédigé en juin 2021. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex -

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

